



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Migot

ARRIVÉ
17 FEV. 2013



Metz, le

06 FEV 2013

N°
0852

/DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE

Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Saint-Martin-Longueau (60) – PLU.

RÉFÉRENCE : Lettre du 23 janvier 2013.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Saint-Martin-Longueau les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et que ce dernier n'est grevé par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme, ni recevoir le projet arrêté, pour avis.

Pour et par délégation,
le colonel François EGLEMME,
chef de la division métiers du soutien.

Eglemme

COPIES :
COMBd Creil
USID Creil

